

TARIFS à compter de 2023 en euros

SALLE DES FETES ROGER PERRIN

LOCATION SALLE ENTIERE	
Entreprises- associations locales	450,00
Particuliers	490,00
Particuliers hors ville	640,00
Associations hors ville avec adhérents locaux	600,00
Entreprises hors ville	770,00
Location activité commerciale	770,00
Location du lendemain	1/2 tarif
LOCATION HALL	
Location du hall	1/2 tarif* (50%du tarif fixé pour la salle entière)
Location du hall pour vin d'honneur	110,00
Location du lendemain	1/2 tarif

SALLE HALLE AUX VEAUX

Manifestation non commerciale	
Associations-Particuliers	170,00
Hors Montmirail	240,00
Vin d'honneur	
Associations-Particuliers	90,00
Hors Montmirail	110,00
Manifestation commerciale	
	300,00
Location du lendemain	1/2 tarif

1 location= 1 journée

En cas de désistement, la Mairie devra être prévenue deux mois à l'avance, sinon il sera facturé la moitié du montant de la location.

Dans le cas de cérémonie (mariages et autres) où la salle ne serait pas réservée par une autre activité le lendemain, elle pourra l'être par l'occupant de la veille jusqu'à 18h00. La gratuité des salles sera accordée à une association montmirailaise qui organise une manifestation publique pour célébrer l'anniversaire de sa création: 20ème, 30 ème et décades suivantes. La gratuité sera accordée aussi pour les congrès cantonaux, uniquement pendant les horaires normaux de travail. Le ménage sera effectué par les services municipaux.

L'heure de l'état des lieux et celle de prise en charge de la salle seront fixées par la mairie et soumis au locataire.

DROITS DE VOIRIE ET TROTTOIRS

Pavés (par m2 par an)	18,00
Autres (par m2 par an)	7,50
Occupation du domaine public- Food truck, camion pizza- à l'année par mètre linéaire	65,00

Etienne DHUICQ

Maire de Montmirail



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

051-215103557-20221212-2022-10071-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/12/2022

Affichage : 12/12/2022

